

« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

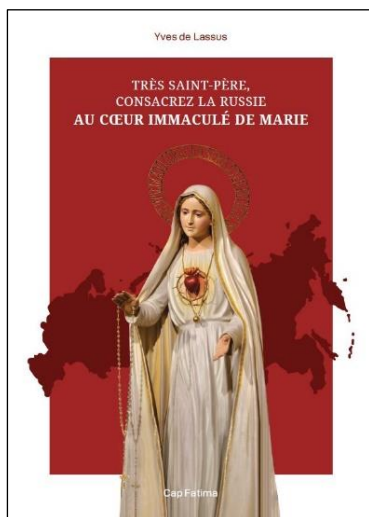
Samedi prochain, 5 juin 2021 : 1^{er} samedi du mois

Méditation proposée :	2 ^e mystère glorieux : L'Ascension Version internet, cliquez ICI Version PDF, cliquez ICI Autres méditations, cliquer ICI .
Offrir ce 1 ^{er} samedi pour réparer :	les blasphèmes contre la virginité de la Très Sainte Vierge

Lettre de liaison n° 121 (2 juin 2021)

Chers amis,

Avant de poursuivre l'analyse du message de Fatima, il convient de signaler la parution du livre [Très Saint-Père, consacrez la Russie au Cœur Immaculé de Marie](#). Ce sujet, déjà abordé dans plusieurs lettres de liaison, divise encore les catholiques. Alors quel intérêt y a-t-il à revenir dessus ? C'est que la situation mondiale devient de plus en plus préoccupante. La Sainte Vierge a dit à Fatima que si on ne faisait pas ce qu'elle demandait, à savoir consacrer la Russie à son Cœur Immaculé de Marie et pratiquer la communion réparatrice des premiers samedis du mois, les « *erreurs de la Russie* » se répandraient « *à travers le monde, provoquant des guerres et des persécutions contre l'Église. Les bons seront martyrisés, le Saint-Père aura beaucoup à souffrir, plusieurs nations seront anéanties.* » Or chaque jour qui passe, ces drames deviennent de plus en plus réalité. Il devient donc urgent de faire ce qu'a demandé la Sainte Vierge pour qu'elle nous apporte la paix, en pratiquant nous-même la communion réparatrice des premiers samedis du mois et en faisant ce qui est en notre pouvoir pour que la Russie soit consacrée.



Sur ce dernier point, qui est de la responsabilité du Saint-Père, nous ne pouvons pas faire grand-chose directement. Mais nous pouvons au moins nous convaincre que ce point est crucial, en convaincre notre prochain et prier à cette intention. Pour cela, la lecture et la diffusion de ce petit livre peut y contribuer modestement. Certains penseront que c'est un coup d'épée dans l'eau. C'est oublié que Dieu nous demande simplement de faire ce qui est à notre portée, aussi inutile que cela puisse paraître à vue humaine, et qu'ensuite, Il fera le reste.

Le livre est disponible au prix de 10 € sur le site [Livres en famille](#). La table des matières est consultable sur [la fiche du livre mise sur le site](#).

Après cette petite digression, revenons à l'étude du message et du secret de Fatima.

1^{re} partie : le message de Fatima

Dans la précédente lettre de liaison, nous avons vu comment Lucie avait répondu à l'appel de Notre-Dame. Sa vie ayant été longue, contrairement à celles de ses deux petites cousines, elle est riche d'enseignements. La dernière lettre n'a pu en présenter que les principaux. Volontairement, l'un d'eux n'a pas été abordé, car il mérite un développement particulier : il s'agit de l'obéissance. Sur ce plan, l'attitude de sœur Lucie est à méditer soigneusement. En particulier, les décisions de l'évêque de Fatima, Mgr da Silva, la firent beaucoup souffrir. Certaines de ces décisions furent salutaires, mais d'autres moins, hélas. Quelle fut l'attitude de sœur Lucie dans les deux cas ?

La séparation d'avec sa famille

La première décision de Mgr da Silva qui lui demanda beaucoup fut de quitter sa famille. En effet, nommé évêque de Leiria le 5 août 1920, soit trois ans après les apparitions (François et Jacinthe étaient morts depuis quelques mois), Mgr da Silva s'inquiéta de voir la petite Lucie très sollicitée par les visiteurs ou les pèlerins. Il voulut sincèrement la soutenir dans sa vocation. Pour cela, il la rencontra le 13 juin 1921 (c'était la première fois qu'il la voyait) et lui demanda de quitter sa famille pour aller en pension à Porto. Elle n'avait alors que 14 ans, mais accepta et partit trois jours plus tard. Elle fut ainsi quatre ans sans revoir sa famille. Elle ne reviendra à Fatima que 25 ans plus tard, pour un bref séjour de deux jours, du 20 au 22 mai 1946.

Mgr da Silva demanda également qu'elle change de nom pour s'appeler Maria das Dores, situation particulièrement pénible, car elle ne pouvait plus parler de sa famille, de son passé, de son village, ... Mais pour elle, la volonté de l'évêque était l'expression de la volonté de Dieu. Le chanoine Galamba, qui l'a très bien connue, dit d'elle : « *Elle montrait une grande docilité aux ordres de ses supérieurs dans lesquels elle reconnaissait l'autorité divine. Elle n'était pas moins respectueuse avec ses directeurs spirituels qu'avec le vénérable évêque de Leiria.* »

Le secret ignoré

Le 3 mai 1922, moins de deux ans après sa désignation comme évêque de Leiria, Mgr da Silva nomma une commission d'enquête. Malheureusement, il ne se montra pas très exigeant vis-à-vis d'elle. Les travaux de la commission furent lents et ce n'est qu'au bout de huit ans qu'elle rendit ses conclusions. Mgr da Silva put ainsi reconnaître officiellement l'authenticité des apparitions le 13 octobre 1930. Malheureusement, il n'exigea pas d'avoir le secret. Pourtant, plusieurs fois, sœur Lucie avait communiqué à ses confesseurs des éléments, notamment en 1925 sur la communion réparatrice, puis en 1929, sur la consécration de la Russie, éléments qui auraient dû les inciter à demander des détails sur le secret. Mais ni la commission, ni l'évêque ne cherchèrent à en savoir plus. Mgr da Silva attendit onze ans avant de demander le secret. Il ne le fit qu'en août 1941. Puis il attendit encore deux ans avant de demander la partie que sœur Lucie n'avait pas voulu révéler en 1941. Et lorsqu'il l'eut, il ne voulut pas en prendre connaissance. Il la garda quinze ans dans son coffre alors que sœur Lucie lui avait dit qu'il pouvait la lire et même la diffuser au monde s'il le jugeait bon. Lorsque, en 1956, le Vatican demanda une copie de tous les documents de Fatima, son auxiliaire, Mgr Venancio, insista pour ouvrir l'enveloppe contenant le secret et en prendre une copie avant de l'envoyer à Rome. Mais Mgr da Silva refusa et laissa l'enveloppe partir pour Rome sans l'avoir ouverte (voir [lettre de liaison n° 109](#)). Il mourut quelques mois après et fut remplacé par Mgr Venancio. Il s'en fallut donc de peu pour qu'une copie du secret reste au Portugal entre les mains de Mgr Venancio.

Par son refus de prendre connaissance du secret, Mgr da Silva a donc une certaine responsabilité dans les événements survenus pendant qu'il était évêque de Leiria. Aussi faut-il prier pour le repos de son âme, afin que Dieu ne lui tienne pas rigueur de son désintérêt pour le secret dont il était le premier destinataire.

Malgré cela, sœur Lucie resta toujours profondément respectueuse et obéissante. Elle vit toujours dans les décisions de Mgr da Silva la concernant une volonté de Dieu.

Les restrictions imposées par le Vatican

Une fois le secret arrivé à Rome, le Vatican commença à émettre des directives pour limiter les visites à sœur Lucie. À partir de 1960, elle fut littéralement mise au silence. Et ces mesures furent maintenues jusqu'à sa mort, y compris après le 26 juin 2000, alors que le Vatican prétendait que tout avait été révélé. Ainsi, pendant 45 ans, le Vatican l'empêcha d'exercer la mission qu'elle avait reçue de Notre-Dame, à savoir de répandre la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, ce qui la fit sûrement beaucoup souffrir. Cependant, elle ne récrimina jamais. Elle pria plus intensément pour ses supérieurs.

Cette épreuve imposée à sœur Lucie n'est pas unique dans l'histoire de l'Église : plusieurs fondateurs d'ordre se virent ainsi déposséder de la direction l'œuvre qu'ils avaient créée.

Et lorsqu'en 1960, date limite fixée par le Ciel pour la révélation du secret (voir [lettre de liaison n° 110](#)), le Vatican refusa de le révéler, sœur Lucie continua à obéir à l'ordre de la Sainte Vierge et ne dit rien. Sa mission était de transmettre le secret à l'Église : elle l'avait fait en le remettant à son évêque en août 1941 et en juin 1944. Elle n'a jamais été au-delà de ce que lui avait demandé le Ciel, alors qu'elle savait toute l'importance de ce secret. Et jusqu'à la fin de sa vie, elle ne révéla rien du secret, car le Ciel voulait que ce soit la hiérarchie de l'Église qui le fasse.

Pourtant, elle avait pu constater les conséquences de la non divulgation du secret, en voyant la seconde guerre mondiale arriver. Puis après 1960, elle vit que le secret n'ayant toujours pas été révélé, les châtements allaient devenir imminents. Mais le Ciel lui avait demandé de transmettre le secret à son évêque, et rien de plus : elle ne fit rien de plus. Elle ne discuta pas, ni ne prit d'initiative. Elle resta dans les limites de l'obéissance quelles que puissent être les conséquences pour le monde.

La non consécration de la Russie par les papes en respectant les conditions fixées par Notre-Dame (voir [lettres de liaison n° 39](#), [n° 40](#) et [n° 41](#)) fut également une source de souffrances. Mais elle ne se plaignit jamais de l'inutilité de ses efforts pour convaincre le pape de faire la consécration comme l'avait demandé Notre-Dame.

Cette obéissance ou ce respect pour des décisions contraires à une volonté divine est une attitude difficile à comprendre à notre époque où tout est sujet à contestation et où les manifestations contre les autorités sont considérées comme un droit, quels qu'en soient les motifs. Malgré cela, l'obéissance aux supérieurs légitimes, même lorsqu'ils se trompent, sous réserve de n'enfreindre aucune loi morale, de ne pas aller contre la Foi et qu'ils soient bien dans leur domaine de responsabilité, est une qualité particulièrement chère à Dieu. Il punit même très sévèrement ceux qui ne respectent pas les ordres donnés. Le 2^e livre de Samuel rapporte le fait suivant : au cours d'un transport, le char portant l'Arche d'Alliance faillit verser. Un soldat se précipita pour l'empêcher de tomber. Voici ce qu'il lui arriva : « *Lorsqu'ils furent arrivés à l'aire de Nachon, Oza étendit la main vers l'Arche de Dieu et la saisit, parce que les bœufs avaient fait un faux pas. La colère de Yahweh s'enflamma contre Oza, et Dieu le frappa sur place, à cause de sa précipitation ; et Oza mourut là, près de l'arche de Dieu.* » (Samuel 2, VI, 6-7) Car seuls les prêtres pouvaient toucher l'Arche.

Et l'Église a constamment enseigné cette importance de l'obéissance. Dans sa première Épître, saint Pierre écrit : « *Soyez soumis à toute institution humaine à cause du Seigneur, soit au Roi comme souverain, soit aux gouverneurs comme délégués par lui pour faire justice des malfaiteurs et approuver les gens de bien.* » (1 Pierre II, 13-14) Et saint Paul n'est pas en reste : « *Serviteurs, obéissez à vos maîtres selon la chair, avec respect et crainte et dans la simplicité de votre cœur, comme à Christ, ne faisant pas seulement le service sous leurs yeux, comme pour plaire aux hommes, mais en serviteurs de Christ, qui font de bon cœur la volonté de Dieu.* » (Éphésiens VI, 5-6)

De son côté, saint Thomas enseigne :

C'est pourquoi, par elle-même, **l'obéissance est la plus louable des vertus** : pour Dieu elle méprise la volonté propre, alors que, par les autres vertus morales, on méprise certains autres biens en vue de Dieu. C'est pourquoi saint Grégoire écrit : « *Il est juste de préférer l'obéissance aux sacrifices, parce que ceux-ci immolent une chair étrangère, tandis que l'obéissance immole notre propre volonté.* » (Somme théologique, IIa-IIae, q.104, a. 4)

Dans *Le dialogue*, on lit cette révélation que sainte Catherine de Sienne reçut de Dieu :

Cette gracieuse vertu [l'obéissance] me plaît tant, que, pour aucune autre, je n'ai accompli tant de miracles, ni donné tant de signes et de témoignage de la satisfaction qu'elle me cause. (*Le Dialogue* de sainte Catherine de Sienne, livre II, p. 316, édition Téqui)

La vie de sainte Marguerite-Marie nous fournit un autre exemple. Elle avait reçu de Notre-Seigneur la mission de répandre la dévotion au Sacré-Cœur ; mais ses supérieurs l'en empêchèrent. Elle s'en inquiéta auprès de Notre-Seigneur qui lui répondit : « *Je suis content que tu préfères la volonté de tes supérieures à la mienne lorsqu'elles te défendront de faire ce que Je t'aurai ordonné.* »

Certes, l'obéissance a des limites : ni Dieu, ni L'Église ne demandent d'obéir aveuglément. Lucie n'a jamais obéi aveuglément. Lorsque sa mère ou le curé de la paroisse lui demandèrent de se rétracter, sa mère allant même jusqu'à la frapper avec un manche à balai pour obtenir cette rétractation, Lucie refusa de reconnaître qu'elle avait menti. A-t-elle désobéi à sa mère en refusant de le faire ? Pourtant sa mère était une autorité légitime, pouvant exiger d'elle une parfaite obéissance. Et à l'administrateur qui lui demandait le secret sous peine d'être mise à mort, elle refusa d'obéir.

Cette question de l'obéissance est particulièrement délicate et mériterait un long développement, impossible à faire ici. Peut-être le ferons-nous dans une prochaine lettre. Quoi qu'il en soit, il faut méditer l'exemple de sœur Lucie. Nous n'avons pas reçu de Dieu la mission de guider les hommes d'Église, ni de les juger. Nous avons simplement la mission de leur rappeler la vérité dans la mesure où nous sommes certains que c'est la vérité et non pas nos propres idées. C'est ce que sœur Lucie fit toute sa vie.

Et malgré toutes les entraves mises par ses proches ou par les autorités religieuses pour accomplir sa mission, elle ne se découragea jamais des conséquences de sa fidélité et de son honnêteté. Elle se réfugiait dans le Cœur Immaculé de Marie, comme le lui avait demandé Notre-Dame, et pria pour ses supérieurs. Dans la terrible crise que traverse actuellement l'Église, faisons comme elle : réfugions-nous dans le Cœur Immaculé de Marie, ne nous décourageons jamais et prions pour tous ceux qui ont la lourde charge de conduire l'Église.

2^e partie : Le secret de Fatima

Dans la précédente lettre, nous avons vu que le secret concerne essentiellement le salut des pécheurs, point le plus important du message de Fatima (voir [lettres de liaison n° 6](#) et [n° 7](#)). Et il contient trois éléments (trois « choses » disait sœur Lucie) : les conséquences du péché dans l'au-delà, à savoir l'enfer, les conséquences ici-bas, à savoir les guerres et les persécutions, enfin le moyen pour éviter ces tristes conséquences, à savoir la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Sœur Lucie n'a formellement nommé que deux des trois éléments : l'enfer et la dévotion au Cœur Immaculé de Marie. Mais elle également dit qu'elle avait clairement parlé du troisième ailleurs.

On ne peut donc pas suivre certains experts lorsqu'ils affirment que le secret est en trois parties : la vision de l'enfer, le texte révélé en 1941 et le texte mis par écrit en 1944, improprement appelé troisième secret : rien ni dans les paroles, ni dans les écrits de sœur Lucie n'autorise un tel découpage.

Toutefois, il est possible de voir dans le secret un découpage analogue, même s'il n'est pas suggéré par sœur Lucie. Un tel découpage mérite notre attention, car il apporte un éclairage très intéressant. En effet, on peut découper le secret, non pas en **TROIS**, mais en **QUATRE** parties.

La première partie comprend la vision de l'enfer et les deux premières phrases du secret (et non pas la seule vision de l'enfer).

Sœur Lucie n'a pas toujours associé les deux. En effet, le 13 avril 1936, quelques mois avant la rédaction du 2^e mémoire, sœur Lucie mit par écrit quelques souvenirs, probablement à la demande de son confesseur. Ce document a été perdu, semble-t-il, mais le père Gonçalves put en recopier d'importants extraits lors d'une visite à Tuy, le 24 avril 1941. Voici ce qu'elle avait noté à propos de l'apparition du 13 juillet 1917 : « *À ces mots, elle nous communiqua le reflet pour la troisième fois. Ce fut pendant cette apparition qu'eut lieu le secret précédé de la vision de l'enfer.* » Il est donc clair que, pour sœur Lucie, la vision ne fait pas réellement partie du secret : ce n'est qu'une illustration de la première « chose » qu'est l'enfer. Et cela se comprend très bien. Car, en ce qui concerne la vision, elle ne peut en donner qu'une description plus ou moins approximative. Il nous est impossible, avec de simples mots, de reproduire tous les détails d'un tableau ou d'un paysage, par exemple : seul un appareil de photos peut le faire. Nous ne pouvons que décrire les détails que nous avons remarqués sur le moment. A contrario, pour des paroles, il est parfaitement possible de les reproduire très exactement. Voilà probablement la raison pour laquelle sœur Lucie parle « *du secret précédé de la vision de l'enfer* ».

Cependant, dans le 3^e mémoire, elle fait un choix légèrement différent : elle écrit : « *Le secret comprend trois choses distinctes, et j'en dévoilerai deux. La première fut la vision de l'Enfer.* » Elle décrit ensuite la vision de l'enfer et donne toutes les paroles de Notre-Dame jusqu'à la phrase : « *Le Saint-Père me consacra la Russie, qui se convertira et il sera concédé au monde un certain temps de paix.* » Ainsi, dans ce mémoire, sœur Lucie met dans la première « chose » la vision de l'enfer et toutes les paroles de Notre-Dame. Il est donc légitime d'associer la vision de l'enfer avec les premières paroles de Notre-Dame.

La deuxième partie du secret est constituée des trois phrases suivantes qui annoncent la deuxième guerre mondiale et indiquent le moyen de l'éviter : la consécration de la Russie et la communion réparatrice des premiers samedis du mois. Comme la première partie, elle traite donc d'une conséquence du péché et du moyen de l'éviter. La Russie n'ayant pas été consacrée, la deuxième guerre mondiale eut lieu. La consécration du monde faite par Pie XII permit toutefois de l'écourter, mais n'arrêta pas la diffusion des erreurs de la Russie, comme l'expliqua sœur Lucie peu après : le 4 mai 1943, elle écrivit au père Gonçalves : « *Il [Notre-Seigneur] promet la fin de la guerre pour bientôt, eu égard à l'acte qu'a daigné faire Sa Sainteté. Mais comme il fut incomplet, la conversion de la Russie sera pour plus tard.* »

La troisième partie qui contient le reste du texte figurant dans le 3^e mémoire, précise ce qui se passera ensuite : guerres, famines, persécutions, ... qui sont, encore une fois, des conséquences du péché ici-bas. Et elle s'achève sur l'affirmation que le Cœur Immaculé mettra fin à ces désordres car le pape finira par consacrer la Russie, ce qui conduira à une période de paix pour le monde.

Le 4^e mémoire, qui reproduit quasiment mot pour mot, le texte du secret figurant dans le 3^e mémoire, y ajoute une phrase : « *Au Portugal, se conservera toujours le dogme de la foi etc.* », introduisant ainsi une quatrième partie, improprement appelé troisième secret. Cette phrase introduit bien une quatrième partie, car le pape Jean-Paul II, le 15 janvier 1995, confia à André Frossard que le troisième secret : « *est un simple feuillet qui compte vingt-deux lignes* ». (Voir [lettre de liaison n° 56](#)) Or, l'ensemble des paroles de la Sainte Vierge occupe seize lignes dans le troisième mémoire et vingt-quatre dans le quatrième, soit à peu près autant que le volume indiqué par le pape pour le troisième secret.

La phrase introductive de cette quatrième partie ne parlant ni de l'enfer, ni de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, elle ne peut concerner que la troisième « chose » : les conséquences du péché ici-bas. Si les conséquences annoncées dans les deuxième et la troisième parties sont des conséquences temporelles du péché : guerres, famines, persécutions, pays anéantis, ... ici cette première phrase indique que la quatrième partie traite très probablement des conséquences spirituelles du péché, à savoir les hérésies, la perte de la foi, ... Et effectivement, la plupart des spécialistes de Fatima en ont conclu que si le Portugal conserverait le dogme de la Foi, dans le reste du monde il en serait probablement différemment. C'est notamment ce que dit le père Alonso : « *Cette phrase insinue en toute clarté un état critique de la foi dont souffriront d'autres nations, c'est-à-dire, une crise de la foi ; tandis que le Portugal sauvera sa foi. (...) Si "Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi" ... il arrive en toute clarté qu'en d'autres pays ces dogmes vont ou bien s'obscurcir ou même se perdre.* »

De son côté, le 10 septembre 1984, l'évêque de Leiria, Mgr do Amaral, affirma lors d'une session de questions-réponses à l'Université Technique de Vienne en Autriche :

Le secret de Fatima ne parle ni de bombes atomiques, ni de têtes nucléaires, ni de missiles SS-20. Son contenu ne concerne

que notre foi. Identifier le troisième secret avec des annonces catastrophiques ou avec un holocauste nucléaire, c'est déformer le sens du message. **La perte de la foi d'un continent est pire que l'anéantissement d'une nation** ; il est vrai que la foi diminue continuellement en Europe.





Une dizaine d'années plus tard, une fois en retraite, Mgr do Amaral apporta une précision importante : « *Avant d'affirmer à Vienne (en 1984) que le troisième secret concernait seulement notre foi et la perte de la foi, j'avais consulté sœur Lucie et obtenu d'abord son approbation.* » La quatrième partie concerne donc très sûrement une perte de la foi à l'échelle de continent, une des plus graves conséquences du péché ici-bas puisque cette perte de la foi peut conduire des âmes en enfer.

Enfin, chacun des trois parties précédentes s'achevant par un moyen d'éviter ces conséquences, il est logique de penser que cette quatrième partie donne également un moyen pour les éviter. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre le père Schweigl qui fut envoyé par Pie XII pour interroger sœur Lucie. En revenant à Rome, il confia à un ami, le père Cyrille Karel Kozina :

Je ne peux rien révéler de ce que j'ai appris à Fatima à propos du troisième secret, mais je peux dire qu'il a deux parties : l'une concerne le pape. L'autre, logiquement, bien que je ne doive rien dire, devrait être la continuation des paroles : « *Au Portugal se conservera toujours le dogme de la foi...* ».

La partie concernant le pape est, selon toute vraisemblance, une action pour mettre fin à cette perte de la foi. Or cette action ne pouvant être une conséquence du péché, est probablement un élément de la dévotion au Cœur Immaculé de Marie.

Chaque partie ainsi définie expose d'abord une conséquence du péché : l'enfer, la deuxième guerre mondiale, les persécutions qui suivront, une crise de la foi, puis donne un remède, remède qui est à chaque fois en rapport avec la dévotion au Cœur Immaculé de Marie, au moins pour les trois premières parties. On obtient ainsi le tableau suivant :

	1 ^{re} "chose" L'enfer, conséquence du péché dans l'au-delà	2 ^e "chose" La dévotion au Cœur Immaculé de Marie	3 ^e "chose" Les conséquences du péché ici-bas.
1 ^{re} partie	Vision de l'enfer. « <i>Vous avez vu l'enfer ...</i> »	 « <i>Pour les sauver, ...</i> »	
2 ^e partie		 « <i>Pour l'empêcher, ...</i> »	Annonce de la 2 ^e guerre mondiale
3 ^e partie		 « <i>À la fin, ... le Saint-Père me consacra la Russie...</i> »	« <i>Sinon, elle répandra ...</i> » : annonce de nouvelles persécutions
4 ^e partie ou "3 ^e secret"		 Partie concernant le Saint-Père	« <i>Au Portugal, se conservera ...</i> » : annonce d'une perte de la foi

Voilà donc ce qu'en toute logique, il est possible de déduire de l'analyse des troisième et quatrième mémoire. Et tout ceci est parfaitement confirmé par les propos de sœur Lucie ou des prélats ayant lu le "troisième secret".

Il reste maintenant à analyser chacune de ces quatre parties afin de mieux comprendre ce qu'a voulu dire Notre-Dame, et voir comment la vision diffusée par le Vatican le 26 juin 2000 peut s'intégrer dans un tel schéma, ce que nous ferons dans la prochaine lettre de liaison.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.
Yves de Lassus